

ne vOus dpLaisE...

DP de mars, une si courte séance

En décembre, nous avons eu la séance la plus longue de la mandature, nous avons même cru un instant que notre direction avait enfin entendu les revendications des salariés. Mais que nenni ! et en prime, en début d'année, les élus ont été qualifiés de « pompiers incendiaires », tandis que sur le terrain... Certains changements tardent à arriver. Alors, las... En mars, la direction n'a pas rencontré de résistance à ses réponses toutes faites... Et d'ailleurs bientôt il n'y aura plus de question, les salariés aussi en ont assez. Forcément ! Quand on n'est pas entendu depuis si longtemps, on finit par se taire. Et à garder de l'énergie pour réfléchir à d'autres moyens d'action plus efficaces que ces parodies de dialogue que deviennent les instances. *[Devenir pyromanes ?]*

Au programme 4 questions, un préambule en 5 points qui occupe les deux tiers de la séance pour nous informer ou nous expliquer ce qu'il convient de penser, de croire et/ou d'applaudir.

Autour de la table pour la direction : Hélène Saint-Martin, DRH et Cécile Arbogast, IRH - Ludovic Cologon, Chef de Centre
Pour les DP : David Lecomte - Jean-Marie Baverel - Daniel Chimeno - Natalie Forite

Préambule 1 : Nouvelle régie, bientôt les petits fours !

La bascule de la régie est prévue pour le week-end de 18/19 mars pour une mise à l'antenne le 20 et l'on apprend que la Direction générale sera présente le 21. *[Z'ont droit à un ticket restau pour leur p'tits fours eux ?]*

Préambule 2 : Baromètre confiance... CONfiAannce :



ConfiAaance...

une liberté d'expression bien encadrée
Hélène Saint-Martin nous rappelle le grand intérêt de notre participation au « baromètre ambition confiance » dont la présidence nous rebat les boîtes mails depuis des semaines. « C'est le moment de s'exprimer, c'est important ! » *[Avant l'heure c'est pas l'heure... après l'heure, c'est plus l'heure...]* Et de nous expliquer : « Le questionnaire est en résonance avec l'enquête santé au travail, et en plus, on sera, à Besançon la première antenne à recevoir le résultat. » *[Chouette alors !]* Elle profite ensuite pour tacler l'air de rien le travail des représentants du personnel : « n'inventons pas des tonnes d'outils dans tous les sens [...] là nous avons la possibilité de poser des jalons et de mettre les résultats en perspective (s). »

[C'est sûr que les perspectives et les évolutions qui découlent de nos questions et de notre travail DP ne sont pas légion et qu'on attend toujours de les voir se transformer en actions concrètes dans notre quotidien...]

Préambule 3 : « La journée de la femme couvre plein de champs qui couvrent beaucoup de choses au



[c'est cela oui..].

niveau national et international » déclare notre DRH « à FTV l'angle de la journée a été présenté par « FTV au féminin » qui a vocation d'essaimer ailleurs qu'à Paris ». *[Ah oui ! quand même ! c'est du lourd !]*

« les hommes aussi... il faut savoir le dire »

Il s'agit de « pouvoir témoigner de paroles ou de comportements sexistes » et HSM de préciser : « c'est pas forcément hommes contre femmes mais ça arrive aussi aux hommes, il faut savoir le dire ».

Quant à sa réponse à l'objectif du dispositif la DRH est aussi claire qu'on pouvait l'espérer, *[il faut savoir le dire]* : « On n'est pas sur pointer des problèmes. L'idée c'est de dire : qu'est-ce que j'ai dit, qu'est-ce que j'ai répondu, on peut être amené à en parler. Se demander qu'est-ce qui est de l'ordre de la blague pourrie ou du réel sexisme. C'est intéressant... » Certes ! Et ensuite ? « Il va y avoir rassemblement et recollation (néologisme) de toutes ces répliques au sens du groupe, et probablement derrière une démarche du siège là-dessus. »

Alors, si « probablement derrière » le siège s'en mêle... nous les femmes, et vous les hommes, avons toute les chances d'être sauvé(e)s des dérives !

Préambule 5 : mobilités

- Le poste de rédacteur en chef adjoint sera présenté au comité d'avril et le poste de JRI à Montbéliard est encore ouvert à cause de vacances scolaires.
- La cascade de JRI entre les BIP sera effective au plus tard le 1^{er} septembre.
- E. Debief part en formation en avril.
- Alex Baudrand y est déjà, « on demandera la réouverture d'un poste de monteur à l'issue de sa formation. » nous informe-t-on. En attendant, il sera remplacé ponctuellement puisque sa semi-mobilité n'est pas un motif de remplacement intermittent.

ne vOus dpLaisE...

Question 1 : Les 10 et 17 février, l'équipe de Vesoul a dû assurer deux reportages en remplacement de l'équipe du bureau de Montbéliard. Pour quelles raisons ?

La faute à l'actu

Pour le 10, si l'équipe de Montbéliard a été détournée du tournage du dossier calé de longue date pour partir sur une autre actu à Vesoul, « c'est qu'une actualité incontournable s'est produite à Vesoul [...] Il y a eu un feu, un incendie à l'hôtel de ville ». « Non, c'était une tentative suicide intervient un DP... » Bref, répète la DRH : « une actualité incontournable » *Fin de l'histoire...* Pour le 17, « C'est quoi l'objectif de la question écrite ? » s'interroge la direction : « On est quand même sur l'actualité de l'antenne. Pour le coup c'était la moins désorganisante, la moins impactante des organisations. » Et quoi qu'il en soit des bizarro-logismes du jour, la direction estime qu'elle « n'est pas contrevenante ». *On avait bien compris...*



Vous pouvez répéter la question ?

Question 2 : Le meeting de Marine Le Pen du 17 février à Clairvaux-les-Lacs a été couvert par une seule équipe alors que d'ordinaire ce type d'événement est assuré par deux équipes. (Direct et ambiance) Pourquoi cette couverture n'a-t-elle pas été mieux préparée en amont ?

La faute à la comm'

La direction reconnaît que « les infos sont arrivées tardivement et que les équipes n'étaient pas super calées [...] à l'encadrement, ils ont essayé de rectifier, mais qu'ils n'ont pas trouvé de volontaire, donc il fallait bien choisir une option » Et le fait est que « Le national a choisi aussi d'envoyer une équipe ». [Là on ne comprend rien, mais on y verra plus clair à réception des réponses écrites, avec un peu de chance...]

Question 3 : Le montage des dossiers et des chroniques demandent un temps de travail qui dépasse largement la seule matinée planifiée. (8h30-12h-30) .La direction peut-elle prévoir une planification plus proche du besoin ? (Extension des heures de montage l'après-midi)

La faute au rédacteur

« On va retourner votre question... » commence Hélène Saint-Martin [Ouille ouille ouille !] « dans la préparation de la grille qui se fait en juin, chaque produit et moyens associés sont potentialisés. En l'occurrence dans ce cas, on a estimé à 5 heures la durée du montage. [8h30-12h30 ça fait 5 heures ?] Si, à titre occasionnel, un rédacteur estime nécessaire un temps de montage

supplémentaire, il est chargé d'en faire la demande à son encadrement.»

« Ce qu'il faut bien comprendre [ça y est la leçon reprend, ça faisait longtemps] c'est que ça peut avoir un impact collatéral fort sur la répartition de la charge de travail. » Et d'insister : « Il faut que le rédacteur puisse anticiper le temps de montage et solliciter un supplément. Parce qu'il y a des conséquences en chaîne : sur le son notamment. »

Puis elle amorce une ouverture : « On peut entendre que la potentialisation a été mal faite. Les monteurs ont pu parler lors d'une réunion, c'est un sujet qui nous préoccupe » Là on ouvre grand les oreilles et on se dit que peut-être... Mais l'espoir est de courte durée : « Mais le potentiel est à 5h et il n'y pas de raison de l'augmenter jusqu'à la fin de la grille en juin. » [Un point c'est tout, sinon, au piquet]

Question 4 : Lors de l'émission politique (DEP) du dimanche 26 février, il n'y avait pas de réalisateur. Pourquoi ? Qui a en charge la planification des réalisateurs ? Qui est chargé de joindre le réalisateur et de s'assurer qu'il sera présent ?

La faute au présentateur... et au réalisateur

« C'est l'administratrice d'antenne qui cale les réalisateurs en accord avec le rédacteur en chef et le responsable des programmes » nous explique HSM. « Lorsque le journaliste présentateur prépare son émission c'est lui qui contacte le réalisateur. Sur le 26 un réalisateur a été réservé, planifié, le contrat a été envoyé mais il n'a pas réagi pour dire qu'il était engagé ailleurs. C'est malheureusement aussi basique que ça. » *Mais quand même, qu'on se rassure* : « L'administratrice d'antenne a repris tous les plannings jusqu'au mois de mai et elle les a transmis. »

« Verbatim commenté » par Natalie Forite (la faute à personne)



Prochain DP le 6 avril 2017

Les QR questions/réponses sont affichées chaque mois sur les tableaux de communication de la direction.

Les archives de toutes les questions/réponses DP sont

consultables dans un cahier conservé à l'accueil.

Les délégués du personnel de l'antenne de Besançon qui vous représentent sont, par ordre presque alphabétique : Raoul Advocat SNJ - Jean-Marie Baverel et Elisabeth Braconnier CGT - Michel Buzon et Natalie Forite SUD - Daniel Chimeno FO et David Lecomte (Sans étiquette)